

## PROJET TWITTCLASSE 1GA

### PRÉSENTATION

Cette année, dans le cadre du cours de français/histoire-géographie/éducation morale et civique de **M. Magnien**, les élèves de la classe de 1GA devront utiliser, en cours ou en dehors des cours, un compte TWITTER pédagogique et personnel associé à un compte TWITTER classe. **Mme Deblaere** animera des séances d'accompagnement du projet.

Les objectifs de ce projet éducatif sont les suivants :

- intégrer et comprendre les enjeux des règles d'usage des réseaux sociaux
- se construire une identité numérique professionnelle
- découvrir un usage des réseaux sociaux comme source d'information
- être capable de produire de courts textes dont la diffusion sera valorisée
- donner un aspect ludique aux apprentissages

Pour cela, nous vous demandons, à vous, parents et élèves, de bien vouloir lire et signer la charte ci-dessous. Vos signatures signifieront que vous vous engagez à respecter tous les articles de la charte.

## CHARTRE D'UTILISATION DE TWITTER

### REMARQUES GÉNÉRALES

#### **PRUDENCE !!!**

Prenez toujours quelques minutes de réflexion avant de publier quelque chose sur twitter ou sur n'importe quel réseau social.

Vous n'ignorez pas que les plateformes sociales sont de véritables espaces publics, visibles et consultables par tous. Tout le monde peut propager vos idées en republiant un contenu écrit, vidéo ou audio instantanément. Vos conversations, personnelles ou professionnelles, peuvent être diffusées partout sans votre accord. Vous êtes impliqué personnellement sur tout ce que vous publierez sur votre compte twitter ou sur celui de la classe.

#### **RESPECT !!!**

Soyez respectueux des autres, de leur vie privée et de leurs œuvres ou productions :

- Les propos injurieux, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes... n'ont pas leur place sur Internet, ni sur les réseaux sociaux... ni en classe... ni ailleurs... car ce sont des délits punis par la loi.
- Ne photographiez, ne filmez, n'enregistrez jamais de personnes sans leur autorisation. Surtout, ne publiez aucun contenu mentionnant des personnes de la classe ou de l'établissement sans leur autorisation et celles de M. Magnien ou Mme Deblaere. Toute publication de ce type doit obligatoirement être à finalité pédagogique.
- Si vous publiez une œuvre (image, texte, vidéo), n'oubliez pas de mentionner son auteur et ses sources.

## ARTICLES

### 1. RESPECT

1.1 Je ne publie, sur le compte twitter classe et mon compte élève, que des informations, savoirs ou écrits pédagogiques. Ces comptes sont réservés à un usage exclusivement pédagogique.

1.2 Si je veux utiliser Twitter à des fins personnelles, je me crée un compte Twitter spécifique et indépendant du compte classe et de mon compte élève.

1.3 Je ne donne aucune information personnelle comme mon numéro de téléphone portable, mon adresse...

1.4 Je ne fais pas de diffamation : aucun propos injurieux, discriminant... sur des élèves, les enseignants ou les tuteurs de stage par exemple (voir les remarques générales/respect).

1.5 Je respecte le droit à l'image.

### 2. UTILISATION

2.1 **En cours** : j'utilise Twitter en cours selon les consignes énoncées par l'enseignant.

2.2 **Au lycée** : je peux utiliser Twitter sur un poste libre (CDI/étude/salle informatique en libre accès) si j'en ai fait la demande à l'adulte responsable et si l'usage est pédagogique.

2.3 **Sur le temps personnel hors lycée**, j'utilise Twitter pour :

- faire le travail demandé ;
- diffuser ou échanger des savoirs, des compétences d'ordre pédagogique ;
- poser des questions et répondre à des questions d'ordre pédagogique ou sur des sujets relatifs à la classe et au lycée ;
- diffuser des informations de culture générale.

2.4 Une fois mon cursus scolaire achevé, l'usage de mon compte Twitter est totalement libre.

### 3. INFORMATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION :

3.1 Je lis tous les tweets de mes abonnements pour ne pas être répétitif et ne pas manquer une information importante.

3.2 Lorsque j'aborde un sujet de culture générale, j'insère un lien qui renvoie à un site : mon tweet s'en trouve enrichi.

3.3 Lorsque j'ai une information, un savoir ou une compétence, je les mutualise en les tweetant ou retweetant.

### 4. COMMUNICATION

4.1 Je respecte les codes de communication de Twitter (@ R #...).

4.2 Je proscriis le langage SMS et je fais des phrases correctement rédigées en faisant attention à ma syntaxe, grammaire et orthographe. J'ai droit aux abréviations classiques (Ex :pdt = pendant).

4.3 J'écris avec un niveau de langue courant, sans utilisation de propos, expressions ou termes vulgaires ou argotiques.

A ....., le .....2018

Signature élève

Signature responsable légal